

## Fiche Conseil'Autismes n° 4

*Fiche conçue en 2010 et mise à jour en 2016*

### Aides à la récréation

#### Le temps de récréation pour les élèves avec autisme →

Le plus souvent les temps de récréation ne sont pas vécus par les élèves avec autisme comme des moments de « détente », de « relâchement ». Ils peuvent représenter des moments douloureux et difficilement supportables (bruit exagéré, mouvements de foule, absence de repère, de prévisibilité...). Il est très important de structurer au minimum ce temps et d'être sensible aux particularités sensorielles de l'élève avec autisme.

Pour les élèves plus âgés, il peut aussi s'agir de difficulté d'interaction avec les autres élèves :

- ils ne comprennent pas toujours les règles des jeux récréatifs,
- ils ne connaissent pas toujours les gestes adéquats pour entrer en relation avec leurs pairs,
- ces comportements inadaptés (pousser, serrer, agripper...) sont mal interprétés, jugés comme intentionnels. Certains élèves profiteront de ce temps de pause pour stéréotyper (voir la fiche Conseil'Autismes n°10 "La gestion des stéréotypies"),
- pour les élèves plus âgés, les difficultés d'interprétation des codes sociaux peuvent entraver l'adaptation.

#### L'accompagnement de l'auxiliaire de vie dans les temps de récréation →

La présence de l'auxiliaire de vie dans les temps de récréation est fortement conseillée. Cette aide est clairement précisée dans le Projet Personnalisé de Scolarisation de l'élève. Sa fonction d'aide à la communication et à la socialisation permettra à l'élève de développer son autonomie (l'aider à formuler une demande, à se joindre à un groupe, à participer à un jeu, repérer quand il est en

	difficulté...). <b>Attention à laisser une certaine liberté à l'élève. L'idée est d'être vigilant et de garder une attention sur l'élève afin de l'aider si besoin.</b>
<b>Organiser le temps de récréation, le rendre prévisible →</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour certains élèves, on peut <b>proposer un temps de récréation écourté.</b></li> <li>• Utiliser un « Time-Timer » pour <b>concrétiser la durée de la récréation :</b></li> </ul> <div style="text-align: center;">  </div> <p>– <b>Il est possible d'aider l'élève à comprendre et respecter les signaux de début et de fin de récréation,</b> établis dans l'établissement scolaire. Cela peut se faire à l'aide de visuels, de guidance physique...</p>
<b>Tenir compte des spécificités sensorielles de l'élève avec autisme →</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer le port (après accord des parents) de <b>bouchons d'oreilles ou d'un casque</b> lorsque l'élève présente une hypersensibilité auditive.</li> <li>• Pour certains le fait de <b>garder la capuche</b> peut aider.</li> <li>• Si besoin permettre à l'élève de <b>rester dans un lieu calme</b> en présence d'un adulte (au centre de documentation, en classe avec son AVS...).</li> <li>• <b>Attention, il est important de réévaluer régulièrement les capacités de l'enfant à être avec les autres.</b></li> </ul>
<b>Organiser l'espace de récréation →</b>	<p>L'espace de récréation peut être organisé en coins (exemple: le coin ballon, le coin foot...). <b>Attention, veiller à ce qu'il y ait toujours un coin libre.</b> Lorsque la récréation est terminée et pour aider l'élève avec autisme à se repérer dans l'espace de regroupement (se mettre en rang), on peut proposer :</p>

## FICHE CONSEIL' AUTISMES 4 - Page 2

*Cette fiche a été réalisée en collaboration avec des professionnels de l'Education nationale et du centre ressources autisme Nord-Pas de Calais. Elle a été validée par un Comité Technique et Scientifique du centre ressources autismes Nord-Pas de Calais. Elle est la propriété du centre ressources autismes Nord-Pas de Calais et peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à son auteur en citant son nom (centre ressources autismes Nord-Pas de Calais) et de ne pas en faire d'utilisation commerciale. Toute modification de cette fiche est également interdite.*

- **l'utilisation d'un cerceau :**



- **un traçage à la craie (rond, croix) :**



- **un sticker posé au sol :**



- **l'utilisation d'un repère visuel couleur** (notamment pour une classe accueillant principalement des enfants présentant un TSA). L'enseignant(e) attribue une couleur pour chaque élève et présente d'un geste de la main le carton à l'élève lui indiquant qu'il doit rejoindre le groupe :



– **Un système de tutorat** peut également être mis en place.

**Attention ! Tous ces repères ne doivent pas exclure les consignes orales mais sont des supports pour une meilleure compréhension. Ils doivent être progressivement estompés.**

## FICHE CONSEIL' AUTISMES 4 - Page 3

## Aides pour la participation et la compréhension des jeux traditionnels →

- En utilisant du **matériel** (ballon, ...), cela peut favoriser et stimuler les interactions.
- En montrant l'**exemple** (par imitation).
- En proposant (notamment pour les personnes avec autisme de haut niveau ou les personnes présentant un syndrome d'Asperger) d'utiliser des **fiches « recettes »** (description, claire et précise, écrite et/ou imagée des différentes étapes du jeu) pour expliquer les règles du jeu (corde à sauter, jeux de ballon...).
- En nommant (sur la base du volontariat) un « **tuteur récréation** » (changer régulièrement de camarade) qui aura pour mission en début de récréation de solliciter l'élève à participer au jeu de groupe. Cette suggestion ne peut faire l'économie, au préalable, d'une sensibilisation (après accord des parents) sur les particularités d'un élève présentant un TSA et sur son fonctionnement au niveau des relations sociales.

**Attention ! Pour certains élèves, jouer avec ses camarades ou interagir avec les autres, sera très difficile.**

L'élève doit pouvoir s'habituer à l'espace récréation et surtout de s'y sentir en confiance, être "rassuré". Une occupation peut être proposée durant ce temps.

- manger son goûter
- manipuler un objet connu et rassurant...
- lire un livre sur un banc
- aller au CDI...

## Par temps de pluie →

Les regroupements sous le préau peuvent, pour certains élèves présentant des hypersensibilités, être vécus comme douloureux. En fonction des moyens, il faut, autant que faire se peut, veiller au confort de l'élève.

Si l'élève a un emploi du temps personnalisé et visuel, on doit indiquer que la récréation n'aura pas lieu dans la cour. On signifie visuellement à l'élève où aura lieu ce temps de détente. Par exemple, on met une croix sur la photo de la cour et à côté on met la photo du nouveau lieu (préau, classe, salle de motricité...).

**Point de vigilance →**

- Ces temps informels sont propices à la moquerie, l'intimidation, voire la maltraitance.
- Les temps de passage aux toilettes, sont notamment à surveiller ainsi que les vestiaires pendant les cours de sport.
- Certains élèves encore n'ont pas la notion de danger ni du temps qui passe et peuvent s'isoler, voire échapper à la surveillance des adultes.

**FICHE CONSEIL' AUTISMES 4 - Page 5**

*Cette fiche a été réalisée en collaboration avec des professionnels de l'Education nationale et du centre ressources autisme Nord-Pas de Calais. Elle a été validée par un Comité Technique et Scientifique du centre ressources autismes Nord-Pas de Calais. Elle est la propriété du centre ressources autismes Nord-Pas de Calais et peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à son auteur en citant son nom (centre ressources autismes Nord-Pas de Calais) et de ne pas en faire d'utilisation commerciale. Toute modification de cette fiche est également interdite.*